



1105227401

DATE DEPOT : 2011-05-31

NUMERO DE DEPOT : 2011R052662

N° GESTION : 2005B01598

N° SIREN : 480307131

DENOMINATION : BDO FRANCE - Léger et associés

ADRESSE : 113 rue de l Université 75007 Paris

DATE D'ACTE : 2010/10/18

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE MIXTE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE CO-GERANT

MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

2005 B 1598

BDO France - Léger et Associés  
SARL au capital de 50.000 €  
Siège social : 113 rue de l'Université 75007 PARIS  
RCS PARIS B 480 307 131

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

PH-7 DU 18 OCTOBRE 2010 NL-NS

L'AN DEUX MILLE DIX  
Le 18 octobre à 9 heures

Au siège social,

Les associés de la SARL BDO FRANCE - LEGER ET ASSOCIES ont été convoqués en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Désignation de nouveaux cogérants à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2010

A titre extraordinaire :

- Division de la valeur nominale des parts sociales
- Modification corrélative des statuts.

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris  
J M

31 MAI 2011

N DE DEPOT RS2662

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A titre ordinaire :

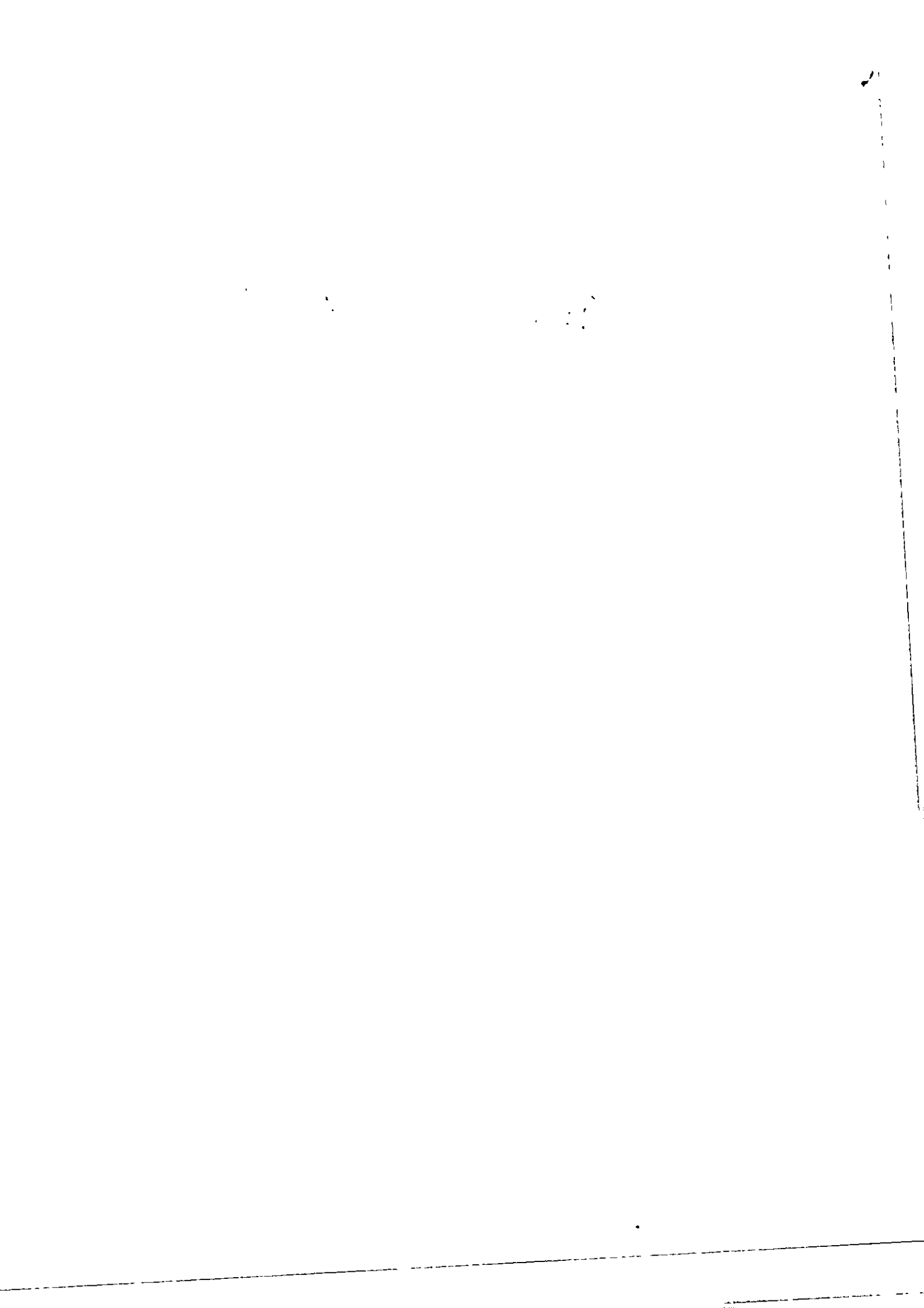
PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de la gérance, comme en qualité de cogérant, à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2010 :

Monsieur Laurent COURQUIN, né le 7 avril 1952 à Paris (75003), de nationalité française, demeurant 7 rue de l'Ermitage 78000 Versailles

— Cette résolution est adoptée à l'unanimité —

4



## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de la gérance, comme en qualité de cogérant, à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2010 :

Monsieur Philippe BENECH, né le 9 mai 1967 à Versailles (78), de nationalité française, demeurant 40 rue Allavoine 78350 Jouy en Josas.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de la gérance, comme en qualité de cogérant, à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2010 :

Monsieur François ROSSE, né le 6 août 1946 à Chelles (77), de nationalité française, demeurant 12 allée des Eglantines 83320 Carqueiranne.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de la gérance, comme en qualité de cogérant, à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2010 :

Monsieur Dominique PAQUIS, né le 14 février 1957 à Paris (75014), de nationalité française, demeurant 20 bis boulevard du Mail 89100 Sens.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### A titre extraordinaire :

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de la gérance, décide de diviser par 100 la valeur nominale des parts de la société.

Elle prend acte en conséquence que les associés recevront chacun 100 parts nouvelles contre une part ancienne.

La valeur nominale de chaque part passera ainsi de 100 € à 1 € et le nombre de parts sociales composant le capital sera porté de 500 à 50 000 parts, le capital demeurant fixé à 50 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## SIXIEME RESOLUTION

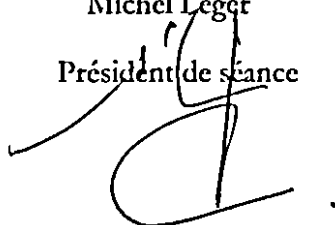
En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 7 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

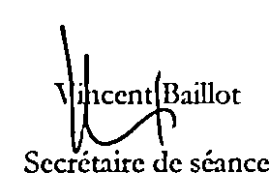
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et le secrétaire.

Michel Léger  
Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ML', written over the printed name and title.

Vincent Baillot  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VB', written over the printed name and title.